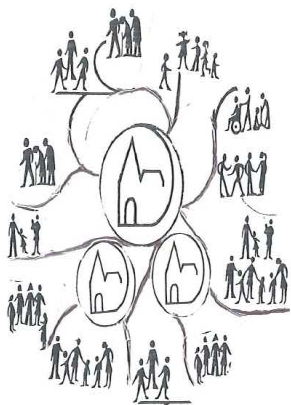


INFORMATIONS INTER-PAROISSIALES - MAI 2015



Paroisse de Vierzon
& Saint-Hilaire-de-Court

Paroisse ND de la Fraternité
(Lury-sur-Arnon, Cerbois, Chéry, Lazenay,
Limeux, Massay, Méreau)

Paroisse Sainte-Anne
(Graçay, Dampierre-en-Graçay, Genouilly,
Méry-sur-Cher, Nohant-en-Graçay,
Saint-Georges-sur-La-Prée,
Saint-Outrille, Thénieux).

Presbytère inter-paroissial : 4 rue du Presbytère – 18100 VIERZON – Tél. 02.48.75.24.51
notre-dame.vierzon@diocese-bourges.org
site internet du doyenné : catholique-bourges.cef.fr/doyenne/vierzonsologne
RCF Radio en Berrv : fréquence 91.0

**Journée mondiale de prière pour les vocations le 10 mai :
que dire à un jeune (ou moins jeune) qui se pose la question
d'une vocation spécifique et vous en parle ?**

Le Service national pour l'évangélisation des jeunes a rédigé un document de réflexion sur la question de l'accueil de jeunes qui se posent une question de vocation.

A proximité de la journée mondiale de prière pour les vocations (le dimanche 10 mai), ce document qui donne douze repères peut inspirer notre prière et éventuellement nos paroles...

- 1/ Intérieurement, se réjouir, bannir la peur, éviter de projeter sur lui nos propres représentations, et rendre grâce au Seigneur d'être à la fois le témoin de son action dans le cœur d'un jeune et de cette grande marque de confiance de la part de ce dernier.
- 2/ Prier silencieusement l'Esprit Saint de vous inspirer les paroles et l'attitude justes à avoir au cours de cette conversation.
- 3/ Surtout ne pas différer l'entretien et donner crédit à son questionnement vocationnel. Ne pas se contenter de lui dire d'en reparler, s'il y pense toujours... dans quelques années.
- 4/ Dire à ce jeune que vous êtes heureux, à la fois pour le fait qu'il se pose la question de la vocation, et pour la vocation elle-même : « C'est bien et c'est beau que tu vives cela... Tu as de la chance... ».
- 5/ Lui demander pourquoi il vous en parle, pourquoi il pense à une vocation, s'il y a pensé étant enfant (dans la Bible et dans la vie des saints, on constate que le Seigneur souvent appelle très jeune), ce qui l'attire dans cette vocation. Ces éléments vous permettront sans doute de mieux lui répondre.

6/ Lui conseiller de rester lui-même, de continuer de vivre normalement, tout en gardant au cœur cet appel.

7/ Lui conseiller d'être fidèle à la prière, de lire l'Évangile et de vivre régulièrement des sacrements de l'Eucharistie et de la Réconciliation.

8/ Il n'est pas toujours possible ou aisé d'en parler avec son entourage. L'aider à voir comment il peut le faire et auprès de qui (parents, etc.), l'aider à trouver un prêtre ou un éducateur (trice) en qui il ait confiance pour l'accompagner et grandir dans cet appel.

9/ L'inviter à développer en lui le sens du service, en particulier par des activités comme le scoutisme, les servants d'autel, le service des plus jeunes (catéchèse, aumônerie...), le service des plus pauvres, etc.

10/ Prendre son nom et son adresse, et contacter le Service Diocésain des Vocations (SDV) qui pourra lui proposer un soutien adapté.

11/ Lui demander s'il accepterait de rencontrer d'autres jeunes qui, comme lui, se questionnent au sujet d'une suite du Christ. Dans l'affirmative, le Service Diocésain des Vocations pourra lui proposer d'intégrer un groupe de recherche vocationnel adapté à son âge et à sa situation (scolaire, étudiant, etc.).

12/ Prier pour lui régulièrement, puisque le Seigneur vous a mis sur sa route comme un frère ou une sœur aîné(e).

Pour des renseignements complémentaires : <http://vocations.cef.fr>

Activités du Diocèse et du Doyenné de Vierzon-Sologne

**Georges Lumen, Fils de la Charité, sera ordonné prêtre
le dimanche 10 mai à 16 h à Bourges**

L'ordination presbytérale de Georges Lumen, Fils de la Charité aura lieu le dimanche 10 mai 2015 à 16 h à l'église Saint-Paul de Bourges (à l'angle de l'avenue de Lattre de Tassigny et de la route de Saint-Michel). Nous sommes tous invités à nous réjouir de cet événement et à y participer physiquement ou par la prière.

**Devenir bénévole à la Cité Saint-Pierre
du Secours Catholique à Lourdes**

La Cité Saint-Pierre à Lourdes est un lieu d'accueil de pèlerins démunis. Elle recherche des bénévoles du 8 février au 12 décembre. Avec une expérience unique de service aux frères à travers une grande diversité d'activités : accueil, animation, entretien des pavillons occupés par les pèlerins ou des espaces verts, aide au restaurant, entretien des lieux de culte, lingerie, ménage, services techniques, organisation de visites guidées, communication... Ce bénévolat peut durer de dix jours à trois semaines. La Cité Saint-Pierre prend en charge l'hébergement et la restauration, les bénévoles participant aux frais s'ils le souhaitent.

Si cette aventure vous intéresse et si vous êtes âgés de 18 à 80 ans et en bonne santé, adressez-vous au service du bénévolat Cité Saint-Pierre, avenue Mgr Rodhain 65100 Lourdes Tél. 05 62 42 71 16 (benevolat.csp@secours-catholique.org)

Connâître l'enseignement social de l'Eglise :
« Du travail pour tous ! » (rencontre du vendredi 10 avril)

Les vingt-deux participants à la réunion du 10 avril ont d'abord visionné trois témoignages : le premier d'une jeune femme au **chômage** depuis deux ans et qui témoignait des difficultés financières, relationnelles et spirituelles que le chômage engendre, le deuxième d'un syndicaliste qui rappelait que **l'entreprise est d'abord une collectivité humaine**, que les syndicats sont là pour protéger les salariés et ouvrir les esprits à l'international, et le troisième d'une femme qui a été responsable d'entreprise et qui pointait les difficultés rencontrées par les entrepreneurs : le stress, les nombreuses obligations réglementaires, les contraintes liées à la mondialisation... mais aussi **la nécessité de trouver un équilibre entre les résultats financiers et la vie sociale de l'entreprise, de verser de justes rémunérations...**

Les personnes présentes ont regretté l'absence de témoignages de salariés au travail et ont fait part de leurs premières remarques : l'importance des différences de conditions de travail selon la taille des entreprises, la question du travail des femmes, la charge de travail croissante dans beaucoup d'entreprises, y compris dans les services...

Ensuite, il a été visionné, en deux parties, l'exposé du P. Antoine Sondag, directeur du Service national de la Mission universelle de l'Eglise, qui a développé ce que l'Eglise a dit sur le travail depuis **l'encyclique Rerum Novarum** (« Des choses nouvelles ») sur le travail industriel de 1891.

Dès le Livre de la Genèse, il est dit que le travail est voulu par Dieu et est une bonne chose (Gn 1). Dans l'encyclique *Laborem exercens* (« Le travail humain ») de 1981, Jean-Paul II a affirmé que **le travail est un bien de l'homme et que, par le travail, l'homme se réalise lui-même comme homme et même, en un certain sens, devient plus homme** (n° 9).

Le P. Sondag a ensuite rappelé **le droit au travail** et la nécessité de lutter contre le chômage qui déshumanise. Puis il a donné **les six conditions d'un travail digne** telles que Benoît XVI les a exposées dans l'encyclique *Caritas in veritate* (« L'amour dans la vérité ») de 2009. Un travail digne est un travail qui doit pouvoir être choisi librement, où l'homme doit être respecté sans discrimination, recevoir un juste salaire (permettant de faire vivre le salarié et sa famille), ayant la liberté syndicale, un travail qui laisse suffisamment de temps pour le repos et le loisir et qui ouvre des droits à retraite.

Il a terminé son exposé en pointant deux défis actuels : **le développement du travail précaire** (les petits boulots qui ne permettent pas réellement de bien vivre) et **le travail domestique non rémunéré** (la garde des enfants, des parents âgés dépendants, des personnes handicapées...).

Le partage en petits groupes puis tous ensemble a permis de confronter les points de vue et d'apporter des éléments supplémentaires de réflexion sur le travail effectué gratuitement par de nombreux bénévoles, le stress croissant au travail...

AU CALENDRIER

- réunion mensuelle des prêtres et diacres du Doyenné : vendredi 15 mai
- pèlerinage diocésain à Lourdes : du lundi 4 au vendredi 8 mai, avec 14 collégiens des 5 paroisses accompagnés par Martine Jacquet, Olivier Devaux et Henri Steegmans.
- rencontre nationale de la Mission Ouvrière à Lourdes : du 23 au 25 mai.

Activités sur la paroisse de Vierzon

En mai, prier avec Marie le mardi et le jeudi

Des paroissiennes proposent de venir prier le chapelet avec Marie pendant tout le mois de mai, chaque mardi et jeudi de 13 h 45 à 14 h 30 à l'église Notre-Dame (dans la chapelle de Fatima).

Messe le vendredi 8 mai à 9 h à l'église Notre-Dame

Comme les années précédentes, les associations d'Anciens Combattants ont demandé à ce qu'une messe soit célébrée le vendredi matin à 9 h à l'église Notre-Dame, avant les défilés officiels en ville. Les paroissiens de Vierzon ne peuvent que se sentir concernés par ce devoir de mémoire et par la célébration d'une messe en faveur de la paix.

Aussi ce vendredi-là, il n'y aura pas de messe à 12 h 15 mais la messe sera célébrée à 9 h en présence des Anciens Combattants.

Messe pour la fête de Fatima le mercredi 13 mai à 20 h

A la demande de paroissiens, une messe champêtre en l'honneur de Notre-Dame de Fatima sera célébrée le mercredi 13 mai (veille de l'Ascension) à 20 h au Centre des Portugais (25 route du Vieux Domaine).

C'est le 13 mai 1917 que la Vierge Marie est apparue à trois enfants à Fatima au Portugal et de nombreux Portugais sont restés attachés à cette date et aux dévotions qui l'accompagnent. Cette année, le Centre des Portugais à Vierzon accueillera cette célébration qui est bien sûr ouverte à tous les chrétiens, qu'ils soient portugais ou non.

Les fêtes de Pentecôte à Vierzon les 23 et 24 mai

Le samedi 23 mai à l'église Saint-Célestin, les groupes de prière de Vierzon nous invitent à nous préparer pour recevoir l'Esprit Saint : avec la prière du chapelet à 15 h 30, le partage d'un goûter convivial à 16 h 30, un temps de louange à 17 h 30, un intermède pour se préparer à la messe à 18 h 30, la messe à 19 h et un apéritif avec des plats préparés par les uns et les autres à 20 h.

Le dimanche à l'église Notre-Dame, la messe de 10 h 30 accueillera un premier groupe de jeunes de 5^e faisant leur profession de foi.

Concert le samedi 30 mai à 19 h à l'église Saint-Jean-Baptiste

Le concert du samedi 30 mai à 20 h à l'église Saint-Jean-Baptiste réunira la chorale Cantilène de Vierzon et les chorales de Neuvy-sur-Barangeon et Levet. Le prix d'entrée est fixé à 6 €.

« Prier avec les pieds » : une marche paroissiale le samedi 30 mai de l'église Notre-Dame (17 h 15) à l'église saint-Joseph (18 h 30)

Pour la troisième année, l'Equipe d'Animation Pastorale propose une marche paroissiale le samedi 30 mai : pour prier avec les pieds, de l'église Notre-Dame à l'église Saint-Joseph.

Le rendez-vous est fixé à 17 h 15 à l'église Notre-Dame. Après un petit temps de prière, nous marcherons le long du canal jusqu'aux Forges (45 minutes de marche environ). Après s'être rafraîchis (toilettes assurées), nous célébrerons la messe à 19 h.

Des voitures seront prévues pour permettre aux chauffeurs d'aller reprendre leurs voitures au centre-ville et venir rechercher les marcheurs arrivés aux Forges.

**Tous invités à participer aux fêtes
de Première Communion et de Profession de Foi à Vierzon**

Après trois ans de catéchèse, des enfants du primaire feront leur Première Communion Eucharistique (la première des communions) le dimanche 17 mai à 10 h 30 à l'église Notre-Dame.

Quant aux jeunes de 5°, ils feront Profession de Foi le dimanche 24 mai lors de la fête de Pentecôte à 10 h 30 à l'église Notre-Dame, ou le dimanche 31 mai à 10 h 30 également à l'église Notre-Dame.

Nous sommes tous invités à venir accompagner ces enfants et leurs familles, dont un certain nombre n'ont pas beaucoup l'habitude de venir à la messe...

Vingt-et-une personnes ont reçu l'Onction des Malades en avril

Au cours de la messe de Pâques célébrée le jeudi 9 avril à la maison de retraite de La Noue, vingt résidents ont reçu avec foi l'Onction des Malades donnée par le Père Alain. Ils y avaient été préparés par l'équipe d'aumônerie qui suit l'hôpital et la maison de retraite de La Noue.

Et au cours de la messe de Pâques célébrée le vendredi 10 avril à l'EHPAD des Portes de Sologne, une autre personne a également reçu l'Onction des Malades.

Un grand merci aux bénévoles qui s'investissent ainsi en maisons de retraite, soit pour visiter et accompagner les personnes âgées, soit pour les aider à venir à la messe quand celle-ci est célébrée à l'intérieur de l'établissement (trois à quatre fois par an).

**Le P. Fernand Lusseau, Fils de la Charité, est décédé.
Il avait été présent à Vierzon de 1977 à 1982.**

Fernand Lusseau est décédé le 16 mars 2015 et a été inhumé le 20 mars à Issy-les-Moulineaux.

Il est né le 20 février 1930 à Saint-Christophe du Ligneron en Vendée. Fernand est entré au Petit Séminaire de Saint-Laurent sur Sèvres, puis au Grand Séminaire de Luçon. Très vite il fait savoir qu'il désire entrer chez les Fils de la Charité mais son évêque de l'époque ne l'entend pas ainsi. Il devra donner deux années comme professeur avant de pouvoir quitter le diocèse et enfin entrer au Noviciat chez les « Fils

de la Charité » en septembre 1954. Il prononce ses vœux définitifs en mars 1959. L'ordination presbytérale a lieu le 13 juin 1959 à Issy-les-Moulineaux.

La première nomination de Fernand a été à Gentilly en Val de Marne. Il était arrivé à la paroisse en 1958 comme séminariste et c'est là qu'il vit ses premières années de ministère presbytéral jusqu'en 1965. Fernand rejoint la Touraine à Saint-Pierre-des-Corps de 1965 à 1977, poste qu'il retrouvera quelques années plus tard entre 1982 et 1985. A cette époque il est profondément marqué comme beaucoup, par l'esprit d'ouverture au monde donné par Vatican II. Présent dans la JOC et l'ACO, Fernand a tracé un chemin qui a permis à d'autres de devenir prêtre ouvrier.

En 1977, Fernand Lusseau est nommé dans le Berry à Vierzon où il s'investit toujours au sein de la Mission Ouvrière. Il y reste jusqu'en 1982.

Mais ce sera La Rochelle en Charentes Maritimes qui va marquer sa vie de Fils de la Charité. Curé de paroisse à La Rochelle de 1985 à 2003, Fernand a marqué la Mission Ouvrière du diocèse. Il y accueillait volontiers l'équipe des prêtres ouvriers.

En 2003, Fernand Lusseau est nommé à Sainte-Thérèse du Mans. Il a 73 ans et semble avoir du mal à s'adapter à une nouvelle paroisse. Il est proposé à Fernand de rejoindre la communauté des « Fils » de Valenciennes en 2010, non pas pour y vivre un apostolat comme au temps de la jeunesse, mais pour vivre avec les autres un temps d'écoute et de fraternité.

Mais au bout de deux ans la santé devenait plus délicate et le besoin se faisait sentir pour plus de sécurité. C'est pourquoi Fernand rejoint la communauté des anciens de Saint-Joseph à Issy-les-Moulineaux à l'automne 2012.

L'année 2014 a été difficile sur le plan de la santé et il est finalement décédé le 16 mars 2015.

AU CALENDRIER DE LA PAROISSE DE VIERZON

- . accueil par un prêtre au presbytère ND : samedi 2 mai de 9 h 45 à 11 h (P. Olivier)
- . permanence des migrants : samedi 2 mai de 18 h à 20 h à la POB
- . récollecion de l'Action Catholique Ouvrière (ACO) : dimanche 3 mai de 9 h à 17 h à Saint-Jean-Baptiste (sur le thème des 15 maladies spirituelles répertoriées par le pape François en décembre 2014), avec participation à la messe de 10 h 30
- . Mouvement Chrétien des Retraités (MCR) : équipe 1 lundi 4 mai à 14 h 30 (P.O.B.), équipe 2 lundi 11 mai à 14 h 30 (21 rue Claude Michaud) - Contact : 02 48 71 28 80
- . EAP : jeudi 21 mai
- . Communauté Foi et Lumière : samedi 30 mai à 14 h 30 à la POB
- . équipe d'aumônerie de l'hôpital : jeudi 11 juin
- . adoration du Saint-Sacrement :
 - jeudi 5 mai de 20 h à 21 h à l'église Notre-Dame (avec prières et chants)
 - vendredi 15 mai de 12 h 45 à 14 h à l'église Notre-Dame (en silence)
- . groupes de prière à Vierzon :
 - « Nouvelle Alliance », tous les lundis de 14 h 30 à 15 h 30 à la P.O.B.
 - « Le Tabernacle » tous les vendredis (sauf le 8 mai) de 12 h à 14 h (incluant la messe de 12 h 15), à l'église Notre-Dame à Vierzon. Avec adoration silencieuse du Saint-Sacrement après la messe du 3^o vendredi.
 - « Groupe de prière des mères » tous les mardis à 14 h, au domicile de Dorothée Pinon, 10 chemin de l'Abricot à Vierzon (02 48 51 99 91)

Activités sur les deux paroisses rurales

Un partage d'Évangile à Lury le 15 avril

Le mercredi 15 avril, une dizaine de paroissiens se sont retrouvés avec le Père Olivier à la salle paroissiale de Lury pour partager sur le texte d'Évangile du troisième dimanche de Pâques (19 avril) : les disciples de retour d'Emmaüs racontent aux Apôtres ce qui s'est passé sur la route après que Jésus ait été crucifié à Jérusalem... (dans l'Évangile de Luc au chapitre 24, versets 35 à 48).

Ce partage a permis de faire des parallèles avec les autres passages d'Évangile qui racontent les apparitions de Jésus après sa résurrection et de mettre en lumière les spécificités apportées par le texte rédigé par Luc.

La réforme territoriale a concerné les communes des deux paroisses rurales ainsi que la commune de Vierzon

La réforme territoriale a concerné les communes des deux paroisses rurales ainsi que la commune de Vierzon. La réduction du nombre de cantons a amené à redécouper le territoire départemental et a touché les contours des trois paroisses.

Ainsi, les communes de la Paroisse Sainte-Anne – Graçay font partie du même canton qu'une partie de la commune de Vierzon (dans le canton dit de « Vierzon 2 ») alors que les communes de la Paroisse Notre-Dame de la Fraternité – Lury sont regroupées avec la commune de Mehun-sur-Yèvre et les communes environnantes.

AU CALENDRIER DE LA PAROISSE DE LURY

- . répétition de la chorale : mercredi 6 mai à 18 h 30 à l'église de Méreau.
- . réunion du MCR (Mouvement Chrétien des Retraités) : mardi 19 mai à 14 h 15, à la maison de retraite de Massay (et messe ouverte aux paroissiens à 16 h 15)
- . EAP commune aux deux paroisses rurales : mercredi 20 mai

AU CALENDRIER DE LA PAROISSE DE GRAÇAY

- . FOI : dimanche 17 mai à 14 h 30 chez Marcel et Marie-Luce Gros, à Saint-Georges-sur-la-Prée.
- . équipe du Rosaire : lundi 18 mai à 17 h à Nohant-en-Graçay.
- . EAP commune aux deux paroisses rurales : mercredi 20 mai
- . réunion du MCR (Mouvement Chrétien des Retraités) : mercredi 20 mai à 14 h, à l'ancienne trésorerie (7 place de l'église), et messe à la maison de retraite à 16 h 15
- . groupe de prière : à Genouilly tous les lundis de 20 h 30 à 21 h 30 à l'église.